

FICHE DE POSTE Assistant (e) de Service Social

Hôpital de la Conception

MISSIONS

- S'inscrire dans le cadre général des missions de l'assistante sociale en milieu hospitalier.
 - Evaluation de la situation sociale du patient et mise en œuvre d'un projet d'aide adapté à l'état de santé des patientes et aux possibilités de l'environnement.
 - Mise en œuvre de toute action sociale permettant aux usagers hospitalisés ou rencontrés en hôpital de jour ou en consultation d'avoir accès aux droits sociaux et aux soins durant leur séjour et à leur sortie.
 - Organisation de la sortie des patients, en collaboration avec l'équipe médicale et administrative.
 - Information de l'équipe médicale et paramédicale de toute particularité afin d'adapter le projet de sortie à la singularité du patient et de sa famille.
 - Coordination des démarches en partenariat avec la famille, l'entourage des patientes, les réseaux extérieurs institutionnels et associatifs compétents.
 - saisie des données sociales sur le Dossier Patient Informatisé et évaluation de l'activité par l'établissement de statistiques d'activité sous forme d'un rapport d'activité annuel.
- Remplacements de congés : l'ASS est amenée à remplacer ses collègues dans tous les services de l'hôpital.

APTITUDES et CONNAISSANCES

- Savoir s'adapter et communiquer avec les différents interlocuteurs dans tous les services hospitaliers
- Etre en capacité de travailler en équipe pluridisciplinaire
- Connaissance de la législation et des dispositifs utilisés dans la prise en charge des patients (Protection sociale droit des étrangers, droit de la famille, protection de l'enfance et des personnes handicapées)
- Savoir organiser un travail en réseau avec les partenaires institutionnels et associatifs afin d'assurer la continuité de la prise en charge sociale.
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Permis B indispensable

LIAISONS FONCTIONNELLES

Equipe médicale et paramédicale
Bureau des entrées
Service social et P.A.S.S.

LIAISON HIERARCHIQUE

Cadre socio-éducatif du site

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

poste à temps plein OUI

HORAIRES :

Amplitude : 8H30 – 17h 7H48 par jour variable en fonction des besoins du service.

Du lundi au vendredi

Repos fixes samedi et dimanche et jours fériés